PARC NATUREL RÉGIONAL SCARPE-ESCAUT
Escarpe inférieure
Valenciennes
Escaut Canalisé
BOUCHAIN
La Sensée
Bassin rond
Escaut Canalisé
Cambrai
Canal
Les Rues-des-Vignes
Souterrain de Riqueval (Macquincourt)
Canal de l'Oise à la Sambre
Saint-Quentin
Canal de la Sambre à l'Oise
Ribemont
Chauny
NORD
AISNE
WALLONIE
PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AVESNOIS
CHARLEROI
Marchienne
Sambre
Landelies
Haut
Lobbes
Thuin
Erquelinnes
Jeumont
Boussois
Maubeuge
Hautmont
Pont-sur-Sambre
Berlaimont
Sambre
Hachette
Landrecies
Catillon-sur-sambre
Oisy
Etreux
Tupigny
Vadencourt
Le port de plaisance
En plus des infrastructures de relais nautiques :
• amarrage de bateaux sans limitation de la durée du séjour
• une zone est réservée à l'accueil des plaisanciers de passage
• service d'accueil des plaisanciers (eau, électricité, sanitaires, douches...)
Le relais nautique
• stationnement de plusieurs bateaux pendant maximum 7 jours calendaires
• point de raccordement en eau et électricité
• sanitaires (WC, lavabo, douche)
La halte nautique
• stationnement pendant quelques heures entre le lever et le coucher du soleil (en Belgique) ou inférieur à 48h (en France)
• infrastructure d'accostage et de débarquement
• équipement assurant le respect de l'environnement et l'information du visiteur
La zone de stationnement
• située en amont et/ou en aval de l'écluse
• durée limitée à 1 nuit
• pas de service
LÉGENDE
0
10
20
Voie à grand gabarit
Voie à petit gabarit
Voie d'eau inaccessible
Port de plaisance
Port à sec
Relais nautique
Halte nautique
Zone de stationnement
Ecluse
Souterrain